

Des couteaux pour la traite des fourrures

MARCEL MOUSSETTE

Abstract

This study is about a collection of 78 hawk bill clasp knife blades discovered in a 1713 context from the site of the Intendant's Palace in Quebec City. What makes this collection so interesting is that these blades have been particularly well preserved, making it very easy to read the marks of the cutlers who fabricated them. In the first part of this paper, the author describes the blades systematically and reviews the sources and archaeological literature about them. Then, he tries to demonstrate that these knives, with their unusually shaped blades, could have been used to work on animal pelts and that it is therefore not surprising to find them in contexts associated with the fur trade.

Résumé

Cette étude porte sur un dépôt de 78 lames de couteaux pliants à pointe rabattue, mis au jour sur le site du Palais de l'intendant, à Québec, dans un contexte daté de 1713. L'intérêt de ce dépôt est que les lames ont été très bien conservées et qu'on peut y lire très clairement les marques des couteliers qui les ont fabriquées. Dans un premier temps, l'auteur décrit systématiquement ces lames et essaie d'en retrouver la trace dans les documents d'époque et la littérature archéologique. Puis il tente de démontrer que ces couteaux, avec leur lame de forme un peu spéciale, auraient bien pu servir au travail des peaux d'animaux et qu'il n'est donc pas étonnant de les retrouver associés à des contextes de traite des fourrures.

Les couteaux, avec leur lame de métal ferreux, se présentent habituellement comme des objets fragiles, quand on les retrouve à l'état de vestiges d'activités humaines sur les sites archéologiques. Les lames sont souvent amincies, transpercées et même complètement détruites par la rouille tandis que les manches, s'ils ne sont pas faits de bois ou de métal, mais d'une matière plus résistante à la corrosion comme l'os, la corne ou l'andouiller, sont tout ce qui subsiste de cet objet. Cependant, il peut arriver que le hasard fasse bien les choses et que certains sites présentent d'excellentes conditions pour la conservation de la partie la plus fragile des couteaux : leur lame. Ces conditions se sont trouvées réunies dans un secteur très restreint du site du Palais de l'intendant, à Québec, où Annie Quesnel¹ a effectué, en 1988, la mise au jour d'un important dépôt de lames de couteaux à peu près intactes mêlées à de la quincaillerie d'architecture et à des pièces d'armes (fig. 1).

Le site du Palais de l'intendant, situé en bordure de la rivière Saint-Charles, juste à l'extérieur des murs de fortification de la ville de Québec, a fait l'objet de fouilles archéologiques par l'Université Laval entre 1982 et 1990². Ces neuf campagnes de fouilles ont permis la découverte d'une riche séquence archéologique stratifiée qui comprend sept phases principales s'étalant du XVII^e au XX^e siècle :

- I. la brasserie de Talon, de 1666 à 1675 ;
- II. le Palais de l'intendant, de 1685 à 1713 ;
- III. les magasins du roi, de 1716 à 1760 ;
- IV. l'abandon et la réoccupation par des civils, de 1760 à 1852 ;
- V. la brasserie Boswell-Dow, de 1852 à 1968 ;
- VI, VII. le parc urbain et le lieu archéologique, de 1971 à maintenant.

Quant au dépôt qui nous intéresse, Quesnel³ a pu, sans trop de peine, démontrer qu'il se

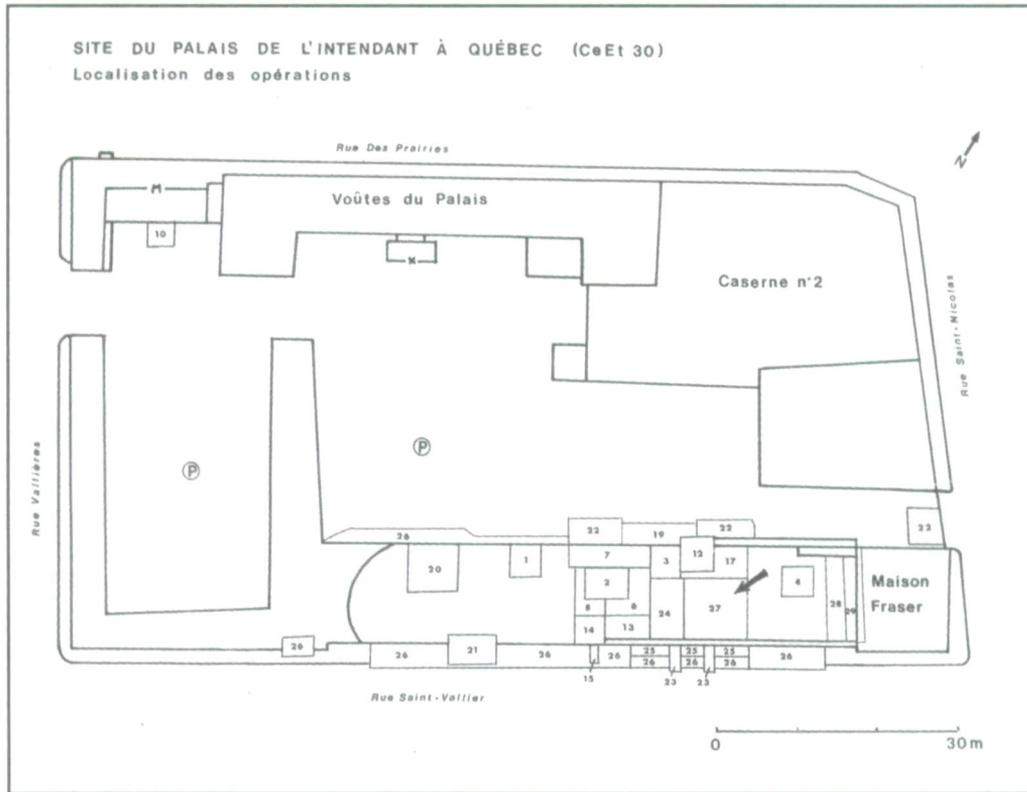


Fig. 1
Carte à l'échelle 1 : 1 000 montrant le site du Palais de l'intendant et ses environs immédiats. Les chiffres indiquent les numéros des opérations ou unités archéologiques, et la flèche montre l'endroit où ont été découvertes les lames de couteaux. (Gouvernement du Québec, ministère des Terres et Forêts, Direction des relevés techniques, Service de la cartographie, n° Québec 2IL 14-0-10-1123)

Fig. 2
Coupe stratigraphique de la sous-opération 27C. Le sol imprégné d'huile de lin est désigné par les lots 27C148 et 27C146, mais l'assemblage métallique se retrouve dans l'ensemble des lots 27C91, 93, 146, 148 et 149, au-dessus du dallage 27C115 ayant constitué le plancher du germeur de l'ancienne brasserie de Talon. (Dessin : Danielle Filion)

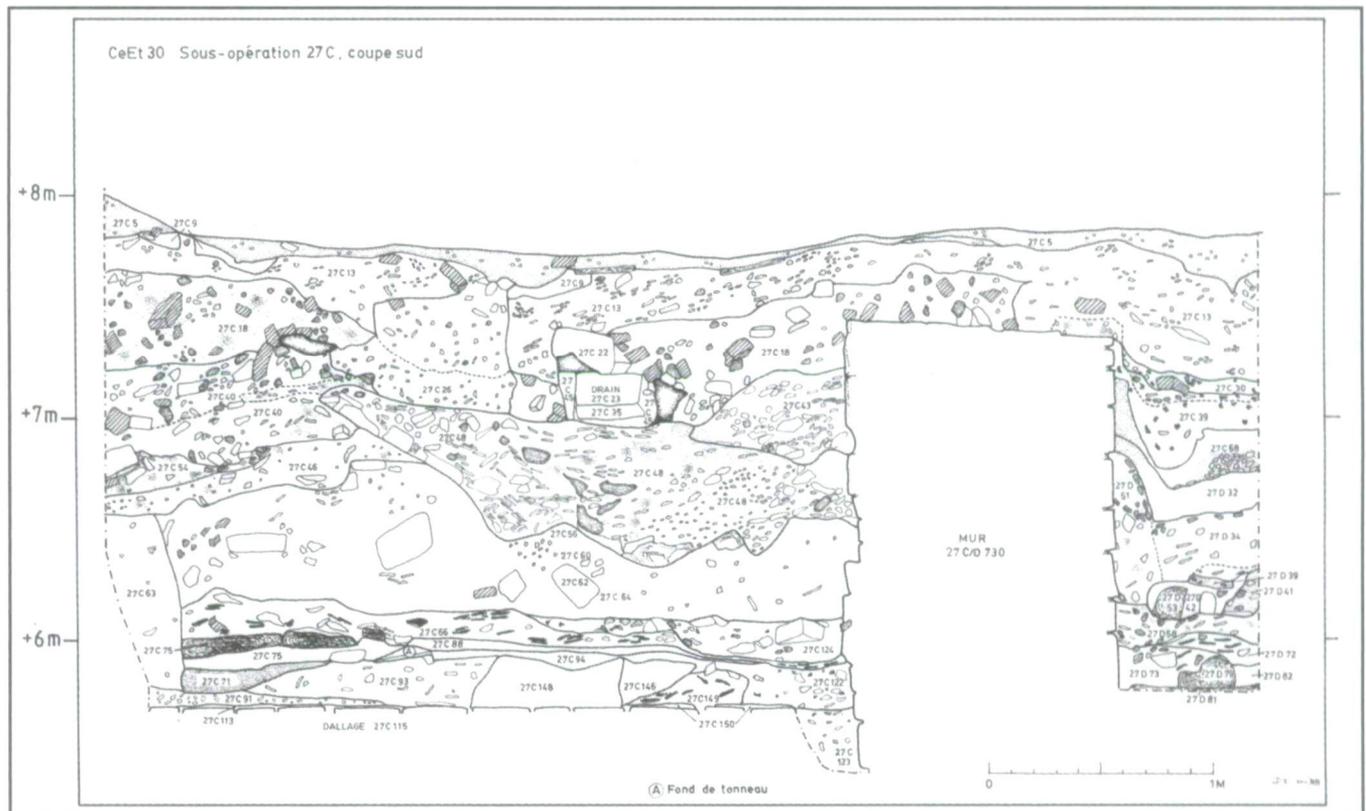
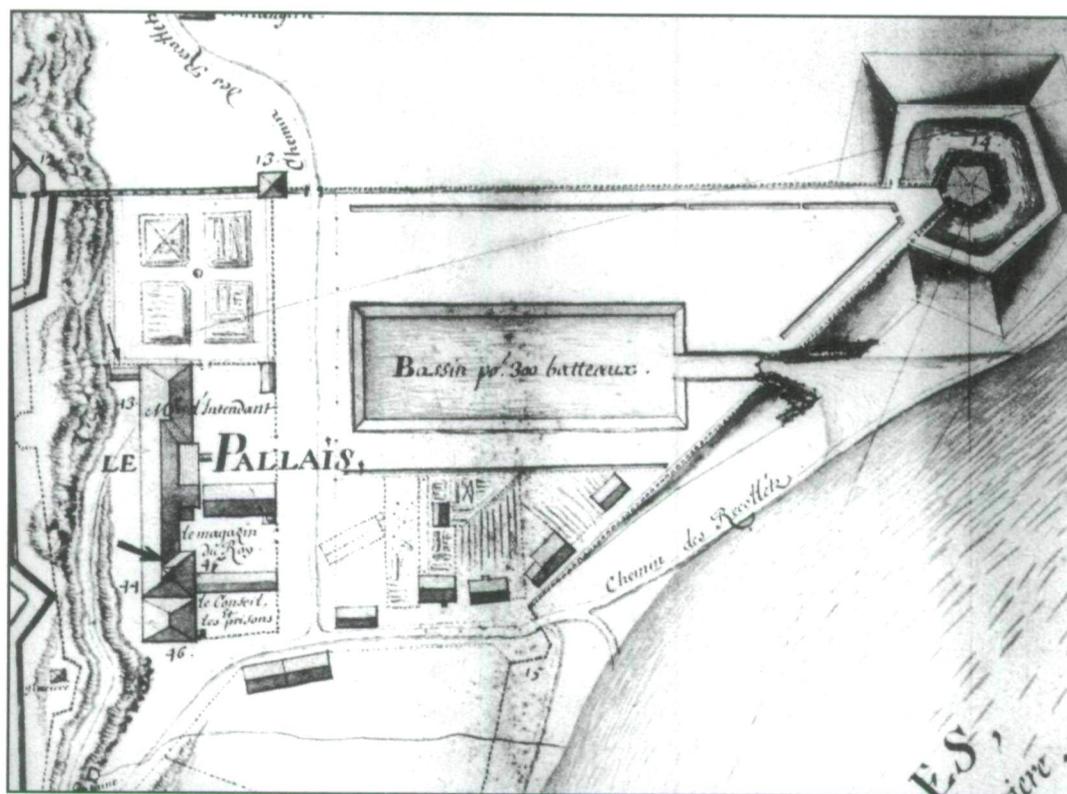


Fig. 3
 Détail du plan de
 Québec de 1692, par
 Robert de Villeneuve,
 montrant le secteur du
 Palais de l'intendant. La
 flèche désigne l'endroit
 où se trouve la salle 4
 des caves du Palais.
 Noter, à l'avant du
 bâtiment, l'inscription
 « le magasin du Roy »
 signifiant que des
 marchandises sont
 entreposées dans cette
 section du bâtiment.
 (Archives nationales du
 Canada : C-21760)



situait sous la couche de destruction du Palais et était relié aux restes d'un plancher de bois installé sur le dallage du germoir de la brasserie de Talon (fig. 2). Il s'agit donc d'un contexte d'abandon non remanié situé dans ce que j'ai appelé la salle 4 des caves du Palais de l'intendant⁴ (fig. 3). Les artefacts et écofacts constituant l'assemblage d'objets de ce contexte d'à peine 0,30 m d'épaisseur sont nombreux et diversifiés. Quesnel⁵ en a dénombré non moins de 3 454, principalement de la quincaillerie d'architecture, des pièces d'armes à feu, des pierres à fusil sur éclat, mais aussi des coquilles d'épées et des pinces à fourreaux, quelques hameçons barbelés, un batte-feu, des lames de couteaux, des bagues « jésuites », un sceau à marchandise en plomb, des médailles à motifs religieux, quelques centaines de tessons de faïence et de terre cuite commune ainsi qu'une centaine d'écofacts, surtout des os. L'abondance des objets, mais surtout le fait qu'un grand nombre de spécimens appartiennent à un même type – surtout en ce qui concerne les pièces d'arme à feu, les pierres à fusil, les couteaux et les clous – nous ont fait penser que cette pièce servait à l'entreposage de marchandises. Interprétation fort plausible puisqu'il est bien connu qu'à cette époque, les caves du Palais de l'intendant servaient de magasins.

En plus de sa richesse et de sa diversité, deux autres raisons rendent intéressant cet assemblage d'objets. Premièrement, la date de la destruction du Palais, la nuit du 5 janvier 1713, nous est bien connue grâce à de nombreux documents et nous permet de dater ce contexte avec précision⁶. Deuxièmement, les objets de métal qu'on y a découverts se présentent dans un extraordinaire état de conservation, aussi bien les clous que les pièces d'armes à feu ou les couteaux, qui sont parfois comme neufs. Cette situation particulière est due au fait que ces artefacts ont été trouvés dans une masse compacte de sol faisant 1,75 m sur 1,90 m et de laquelle s'échappait une forte odeur qui s'est avérée provenir de l'huile de lin. Cette odeur se serait dégagée d'une barrique de ce produit qui aurait été entreposée à un niveau supérieur et qui aurait possiblement éclaté lors de la destruction des magasins du roi, en 1760. Le contenu aurait alors imprégné les sols sous-jacents.

L'état de conservation exceptionnel dans lequel se trouvaient ces objets de métal en rendait possible l'étude approfondie. Ceci est particulièrement vrai pour les lames de couteaux faisant partie de l'assemblage mis au jour. En effet, on peut non seulement bien reconnaître leurs formes, mesurer leurs dimensions, mais aussi y lire très clairement les marques estampées par leurs fabricants (fig. 4).

Au total, 78 lames de couteaux ont été retrouvées dans le dépôt de la salle 4 du Palais de l'intendant. La plupart, sans être complètes, sont cependant reconstituables, de sorte que l'on peut en déterminer la forme, les décrire et les mesurer. Ces lames sont toutes de même type : elles ont toutes la même forme générale. Il s'agit de lames de fer minces de 10,74 à 13,38 cm de longueur dont, comme il se doit, le dos est plus épais que le tranchant, et qui s'évase légèrement du manche jusqu'à la pointe. L'extrémité, près du manche, est surmontée d'un petit renflement, qui fait office de lentille d'arrêt, et percée d'un trou dans lequel pouvait être inséré un axe de rotation transversal, ou goupille. La pointe est rabattue à la façon des couteaux de type « Exacto » utilisés actuellement par les gens de métier.

La marque du fabricant était estampée vers le milieu et un peu vers le haut du côté gauche de la lame, lorsqu'on la pointe vers à soi. À cause de l'excellent état de conservation du métal, cinq marques ont pu être déchiffrées et reconstituées dans leur entièreté (fig. 5) : celles de Denis Buisson, Blaize Buisson, Hugues Palle, Antoine Didier, Claude et Blaize Durante.

Comme nos recherches ne nous ont pas permis de trouver trace de ces artisans couteliers dans la colonie du Saint-Laurent, nous nous sommes donc tourné vers la France en nous adressant à plusieurs établissements muséaux intéressés à la coutellerie. En effet, la France possède une longue tradition coutelière dont les grandes lignes ont été brossées par Lecoq⁷ :

Il faudra attendre le IX^e siècle pour que les communautés ouvrières acquièrent une nouvelle indépendance. Mais ce n'est qu'au XII^e siècle que les statuts de corporation furent enregistrés. Dans Le livre des métiers d'Étienne Boileau, les couteliers sont divisés en deux catégories : les « fèvres couteliers » et les « couteliers faiseurs de manches ». [...]

Dès le XIV^e siècle, les couteliers durent avoir une marque imprimée dans le métal à l'aide d'un poinçon en acier sur lequel était gravé l'emblème adopté. [...]

Au XV^e siècle, la coutellerie prend un grand développement et la production se localise à Paris, Langres, Châtellerauld et Thiers. Paris a le monopole de la coutellerie de luxe, dû à la présence de la cour et des grands seigneurs.

Au XVIII^e siècle, la fabrication des couteaux faisait intervenir plusieurs catégories

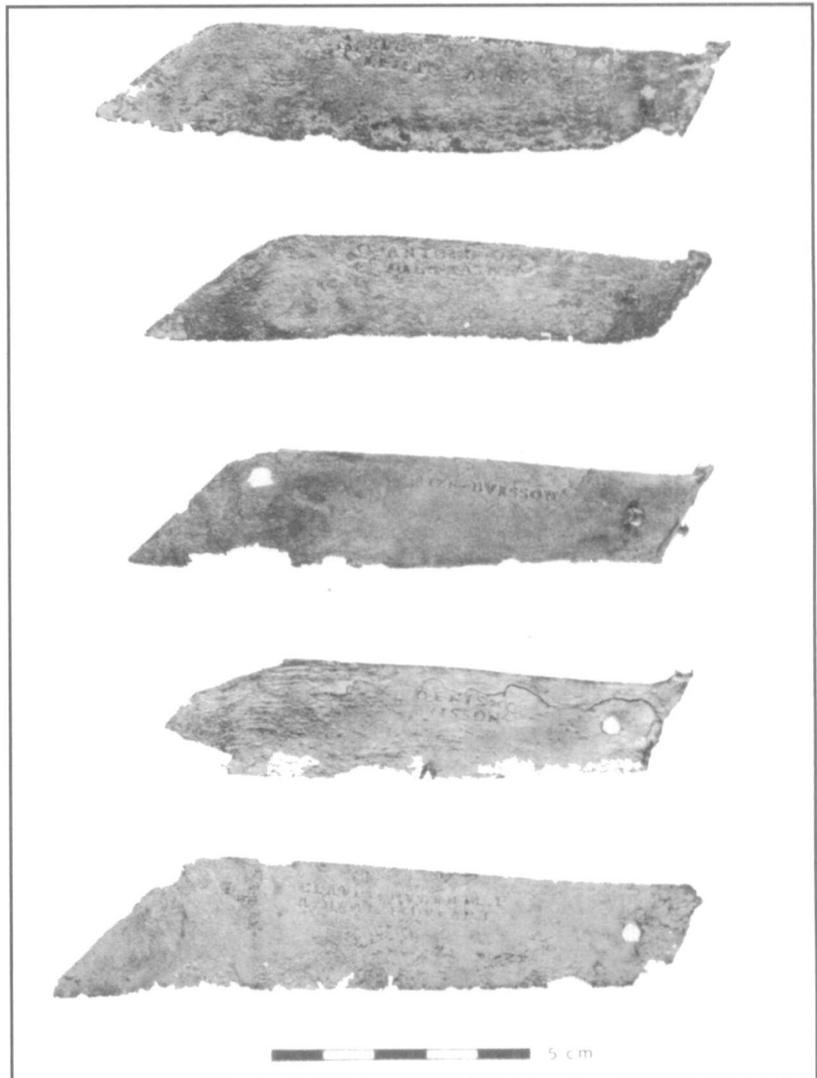


Fig. 4
Lames de couteaux pliants trouvées dans la salle 4 des caves du Palais de l'intendant (27C93-18, 27C93-8, 27C148-81, 27C148-80, 27C110-2). (Photo : Michel Bourassa)



Fig. 5
Reconstitution des cinq marques de fabricants identifiées dans la collection de lames de couteaux provenant de la salle 4 des caves du Palais de l'intendant.

Fig. 6
Reconstitution d'un
couteau pliant avec son
manche. (Dessin de
l'auteur)

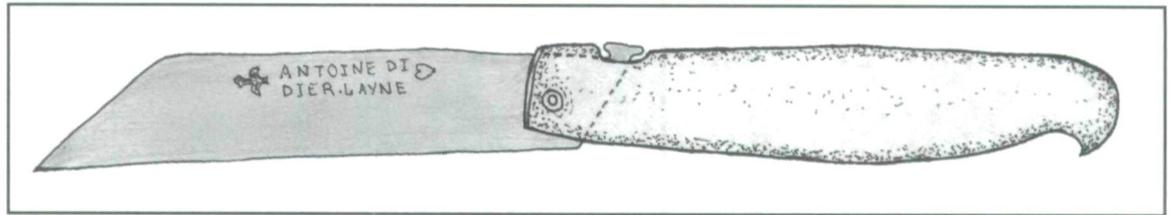
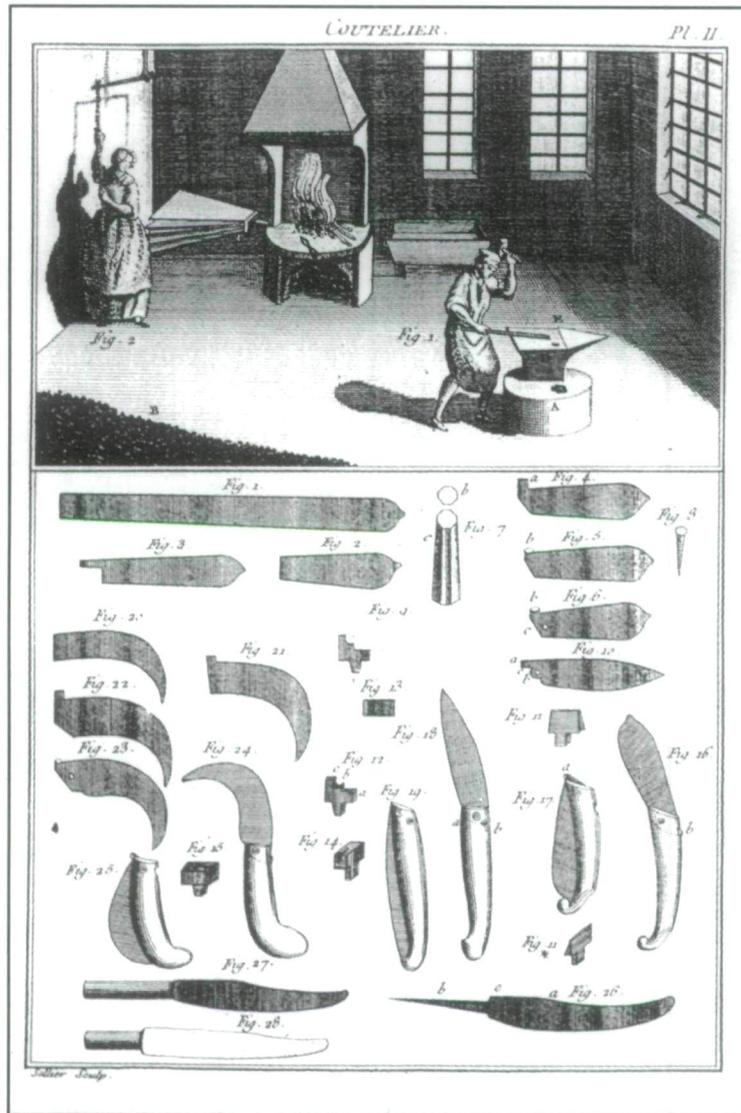


Fig. 7
Les différentes étapes de
la fabrication de couteaux
communs, d'après
Fougeroux de Bondaroy.
Les figures 1 à 6 montrent
les étapes du façonnage
d'une lame à lentille
d'arrêt en « tête de clou »
par le forgeron. Les
figures 16 et 17 montrent
le couteau ouvert et
fermé. (Fougeroux de
Bondaroy, *L'art du
coutelier en ouvrages
communs*, vol. XVIII,
1772 ; Genève : Slatkins
Reprints, 1984, p. 2)



d'ouvriers : forgerons, aiguiseurs, treppeurs,
polisseurs, presseurs de manches et monteurs.

Mais nos tentatives d'identification des
artisans, du côté de la France, n'ont pas porté
les fruits espérés, malgré les efforts déployés par
les conservateurs du Musée de Rouen, de la
Maison de l'outil et de la pensée ouvrière et du

Musée de la coutellerie de
Thiers. Cependant, Brigitte
Liabeuf, du Musée de la
coutellerie, nous a fait part
de la présence, au début
du XIX^e siècle, à Thiers et
dans sa région immédiate,
de couteliers du nom de
Hugues Palle, Antoine
Didier et Buisson. Comme
ces mentions sont d'un
siècle ultérieures au
contexte archéologique du
site du Palais de
l'intendant, il ne s'agit
évidemment pas des mêmes
artisans. Connaissant par
ailleurs la longue tradition
de la coutellerie dans la
région de Thiers, nous
pouvons avancer que cette
configuration de noms
touchant à quatre des cinq
marques relevées sur les
couteaux du site du Palais
de l'intendant n'est pas
due au hasard et que ces
couteliers du XIX^e siècle
pourraient être les
descendants de ceux
dont le nom est étampé sur
les lames découvertes à
Québec.

À partir de la
description donnée
précédemment, nous
pouvons dire que ces
lames, avec leur goupille
et leur lentille d'arrêt,

appartenaient à des couteaux pliants ou
couteaux de poche appelés aussi « jambettes »,
« eustaches » ou « flatins »⁸ (fig. 6 et 7). Ces
couteaux communs, bon marché, étaient fort
répandus et fabriqués en série. Fougeroux de
Bondaroy⁹, dans son *Art du coutelier en
ouvrages communs*, nous a laissé une
description très précise de leur production.

Un ouvrier qui ne s'occuperait qu'à faire de ces couteaux, ne pourrait pas subsister ; mais les Maîtres Couteliers de Saint-Étienne forment des Manufactures où ils emploient 30 ou 40 ouvriers ; et comme chaque Ouvrier n'y fait qu'une seule opération, l'ouvrage s'expédie davantage et est fait plus exactement.

Les Couteaux appelés Jambettes, Dauphines ou Eustache Dubois, se ferment, c'est-à-dire, que la lame se replie et entre en partie dans le manche : il y a de ces Couteaux qui n'ont qu'un seul clou qui, traversant la lame, forme une goupille qui permet à la lame de se replier, et la lame étant ouverte, est retenue dans une situation droite avec le manche par un talon fait à la lame ; ce talon s'appuie sur le manche : on nomme ces couteaux, Couteaux à un clou. Ce talon s'appelle à Paris, talon à lentille.

C'est grâce à cet auteur que nous savons que les manches de ces couteaux étaient faits de corne ou de bois pressés. Ce détail est intéressant puisque 10 des 78 lames trouvées comportaient déjà une goupille. Cela nous dit qu'elles avaient sans doute été reliées à un manche et nous porte à croire que le dépôt des caves du Palais n'était pas un simple stock de lames destinées à être assemblées à des manches en Nouvelle-France, mais un assortiment de couteaux complets entièrement fabriqués par les artisans thiernois. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que, si l'on se fie à Fougeroux de Bondaroy, la chaîne technique conduisant à la fabrication de ces objets était fortement structurée du début à la fin et aurait laissé peu de place à la production d'objets incomplets.

Nous avons essayé de pousser cette recherche un peu plus loin en tentant de voir si on ne pouvait pas retrouver des mentions de ces couteaux, soit dans la documentation d'archives ou encore parmi les objets mis au jour sur d'autres sites archéologiques. En ce qui concerne la documentation d'archives, nous avons utilisé deux types de sources : les listes des marchandises commandées pour les magasins du roi à Québec et les inventaires après décès répertoriés par Séguin¹⁰ et Vermette, Genêt et Décarie-Audet¹¹.

Pour les magasins du roi, les listes de marchandise mentionnant des couteaux se situent entre 1720 et 1752¹², donc après l'incendie de 1713 et le dépôt de nos lames de couteaux. Cependant, ces listes sont instructives en ce qu'elles nous mentionnent toute une panoplie de couteaux :

- couteaux « siamois » : à tête de chien ;

manche de corne ; manche de buis ou de bois ; grands ou moyens

- couteaux « Perrin » : à tête de chien ; grands, petits ou moyens
- couteaux flamands
- couteaux boucherons
- couteaux « cartouche »
- couteaux à crochet
- couteaux croches

Parmi ces derniers, trois sont qualifiés de « flatins », donc de couteaux pliants : les « siamois », les « Perrin » et les flamands. Ils sont importés en grande quantité en Nouvelle-France : « 37 grosses [...] Couteaux flatins flamand Siamois et perrin a teste de chien » en 1737¹³ et « 16 693 couteaux Siamois a teste de chien » en 1752¹⁴. Leur prix très bas, se situant entre 1 sol 6 deniers et 3 sols, place donc ces objets parmi les marchandises à bon marché produites en série.

Vermette, Genêt et Décarie-Audet¹⁵ mentionnent aussi des couteaux siamois, boucherons, flamands et à tête de chien pour le XVIII^e siècle, mais sans pouvoir les relier à des types précis de couteaux. Du siamois, ces auteurs affirment qu'il provient du Siam ou imite ceux du Siam, du boucheron, qu'il fait partie du matériel des voyageurs et qu'il est utilisé pour la traite, du flamand, qu'il provient de Flandre et de celui à tête de chien, qu'il est « garni à l'extrémité de son manche d'une tête de chien ». Ces interprétations ne sont pas documentées et demeurent encore à démontrer. Par exemple, bien que l'extrémité du manche de certains couteaux droits anciens ait pu être ornée d'une tête de chien¹⁶, ce type de décoration paraît bien improbable sur un couteau pliant produit pour quelques sols.

En plus de signaler la présence de plusieurs variétés – de Rennes, flamands, à la dauphine et boucherons –, Robert-Lionel Séguin note la popularité du couteau pliant chez les habitants de la Nouvelle-France :

On dit que l'homme traîne toujours sur lui la jambette communément appelée flatin. C'est une sorte de couteau à lame pliante, qui sert à de multiples fins, dont celle de la table. Le fait suivant atteste bien de la popularité de l'ustensile. Le sieur Jean Mailhiot possède un magasin qui a pignon sur la rue Saint-Paul à Montréal. Les marchandises qui s'y trouvent sont inventoriées durant l'été de 1697. De cette énumération, retenons « trente grandes Jambettes dits flatins Estimés à 5s pièce ».

Signalons l'usage de moyens et grands flatins. C'est ainsi qu'en 1697, le négociant Le Gay s'est procuré « Treize douzaines moyens couteaux flatins Estimés vingt quatre Livres La grosse » et « Dix douzaines Couteaux flatins Grands Estimés a Cinquante sols La douzaine »¹⁷.

Si la documentation écrite nous montre la popularité des couteaux pliants parmi la population de la vallée du Saint-Laurent, les fouilles archéologiques nous révèlent que leur usage est aussi répandu jusqu'aux confins de la zone d'influence française, où ils sont utilisés aussi bien par les coureurs de bois et les voyageurs que les Autochtones. De plus, ces objets peuvent être comparés directement avec notre collection. Comme les comptes rendus de découvertes de couteaux pliants sont dispersés dans une foule de publications souvent difficiles d'accès, nous nous limiterons ici à ne citer que quelques études jugées significatives : Lyle Stone¹⁸ sur Michillimackinac ; Garrad¹⁹ sur les sites pétuns et Quimby²⁰ sur le matériel de traite de la région des Grands Lacs.

Lyle M. Stone²¹ décrit, pour des contextes du Régime français à Michillimackinac, la découverte d'un ensemble de six lames correspondant à peu près exactement à celles mises au jour sur le site du Palais de l'intendant. Il les classe parmi les couteaux pliants de type 1, c'est-à-dire à lentille d'arrêt. Et la variété E de ce type, avec sa pointe rabattue en bec d'épervier (*Hawk-bill*) et son dos non parallèle au tranchant, montre une forme identique à celle de nos lames. Malheureusement, Stone n'a pu déchiffrer aucune marque de fabricant sur ces six spécimens de lames, probablement à cause de leur trop mauvais état de conservation. Par contre, parmi les 159 spécimens de couteaux pliants à pointe légèrement concave (sa variété A), il a pu relever quelques inscriptions partielles²² se rapprochant des marques estampées sur les lames des caves du Palais :

• _____ [L]AYN	• ANTOIN	• C[« L »]AVDE
-------------------	----------	----------------

À ces marques, on peut en ajouter une autre pouvant être reliée à ces couteaux Perrin mentionnés parmi les marchandises acquises par les magasins du roi :

• I. PERRI
N. LAYNE

D'un autre côté, Garrad²³, qui a étudié des lames provenant de douze sites neutres de la période historique, dans le sud de l'Ontario, ne rapporte que la découverte de deux couteaux pliants, ni l'un ni l'autre ne pouvant être classé avec certitude dans notre variété à pointe rabattue.

George I. Quimby²⁴ note, sur certains sites amérindiens des périodes historiques ancienne et moyenne de la région des Grands Lacs, deux types de couteaux pliants : l'un à lame pointue et l'autre à lame en forme de bec d'épervier (*bill of a hawk*) sur lesquels sont estampés des noms français. En rapport avec le dépôt de lames des caves du Palais, retenons, parmi la liste des inscriptions relevées par Quimby, les deux suivantes : ANTOINE et HUGUE PALLE, la seconde ayant un rapport certain avec ces dernières. De plus, Quimby mentionne les noms de BARTELEMY PERRIN et CLAUDE PERRIN, qui pourraient bien avoir un rapport avec ces couteaux Perrin commandés en si grandes quantités pour les magasins du roi de Québec. Quimby illustre aussi un couteau à lame pointue portant, estampée sur son côté gauche, la marque de Claude Perrin.

Une dernière question que nous pourrions nous poser à propos de ces couteaux, et qui n'a pas été considérée à ce jour par les archéologues et les historiens de la culture matérielle, se rapporte à leur fonction. Comme il s'agit de couteaux de poche, on a sans doute tenu pour acquis qu'ils pouvaient servir à divers usages de la vie quotidienne, donc que c'était des ustensiles à usages généralisés. Dans l'ensemble, nous croyons que l'on aurait raison de penser ainsi si ce n'était que les lames des couteaux pliants se divisent en deux grands types, à pointe rabattue et à pointe pointue, tellement différentes l'une de l'autre qu'elles sont peut-être l'indice de fonctions ou d'usages un peu plus spécifiques à chacun de ces types.

L'usage des couteaux pliants par les paysans canadiens-français pour manger est bien connu, et Philippe Aubert de Gaspé, dans *Les Anciens Canadiens*, publié en 1863, nous dit qu'on s'en servait encore au début du XIX^e siècle :

Les habitants se servaient toujours, il y a cinquante ans, de leur couteau de poche pendant les repas ; les hommes, de couteaux plombés. Un forgeron en fabriquait la lame ; les manches en bois étaient ornés de ciselure en étain ; et, comme cet instrument n'avait pas de ressort, le patient était contraint de tenir constamment la lame assujettie avec le pouce : l'esprit

ingénieux de l'artiste facilitait l'opération au moyen d'un petit bouton, placé à la partie de la lame attendant au manche. Les habitants s'en servaient avec beaucoup d'adresse ; mais les novices se pinçaient horriblement le pouce : un petit apprentissage était nécessaire.

Les femmes se servaient de couteaux de poche ordinaires, qu'elles achetaient chez les boutiquiers²⁵.

Le Suédois Pehr Kalm, lors de son voyage de 1749 en Nouvelle-France, abonde dans le même sens :

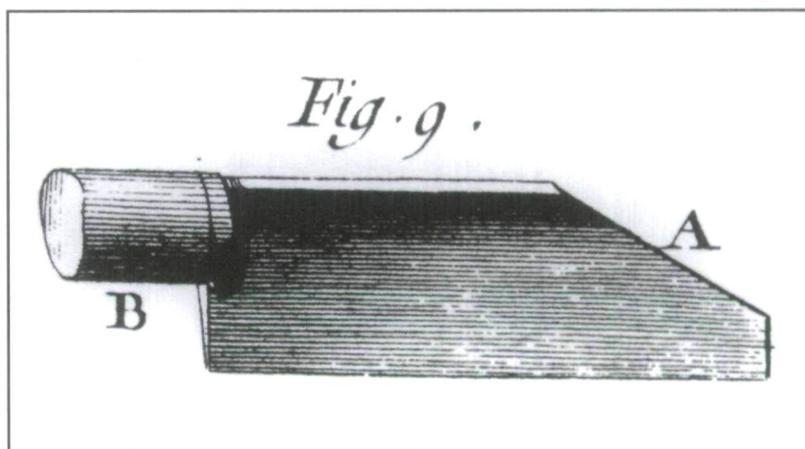
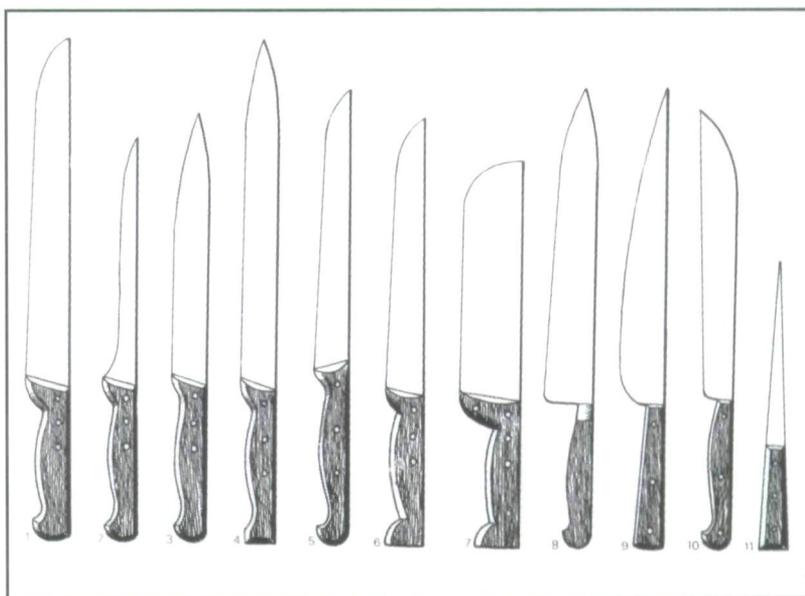
La coutume de beaucoup la plus courante ici, chez soi ou comme invité, consiste à poser sur la table, près de l'assiette, cuillère et fourchette ; chacun par contre doit se servir de son propre couteau, chaque personne, dès qu'elle est à table sort son couteau de la poche du pantalon ou de la jupe²⁶.

Selon Petroski, ces couteaux à manger avaient une lame pointue, et ce n'est qu'à la fin du XVII^e siècle, chez les aristocrates, que l'on commença à en utiliser avec des pointes arrondies.

[Traduction]

On dit que c'est le dégoût du cardinal Richelieu envers l'habitude qu'avait un de ses fréquents invités à dîner de se curer les dents avec la pointe de son couteau qui conduisit le prélat à ordonner qu'on passât à la meule toutes les pointes de ses couteaux de table. En 1669, comme mesure pour réduire la violence, le roi Louis XIV rendit tous les couteaux à lame pointue illégaux, que ce soit à table ou dans la rue. De telles actions, ajoutées à l'usage de plus en plus répandu des fourchettes, donnèrent au couteau de table sa lame maintenant familière au bout arrondi²⁷.

Il serait intéressant de déterminer combien de temps cette mode des couteaux à pointe arrondie a pris pour s'étendre aux autres couches de la société et jusque dans la colonie du Saint-Laurent. Dans l'état actuel de nos recherches, aucun contexte archéologique lié à des agriculteurs du XVII^e siècle, et même du début du XVIII^e, ne nous a révélé des couteaux à pointe arrondie, et encore moins des fourchettes. On peut donc supposer que, pour manger, ces paysans utilisaient leur couteau de poche à lame pointue pour piquer les mets



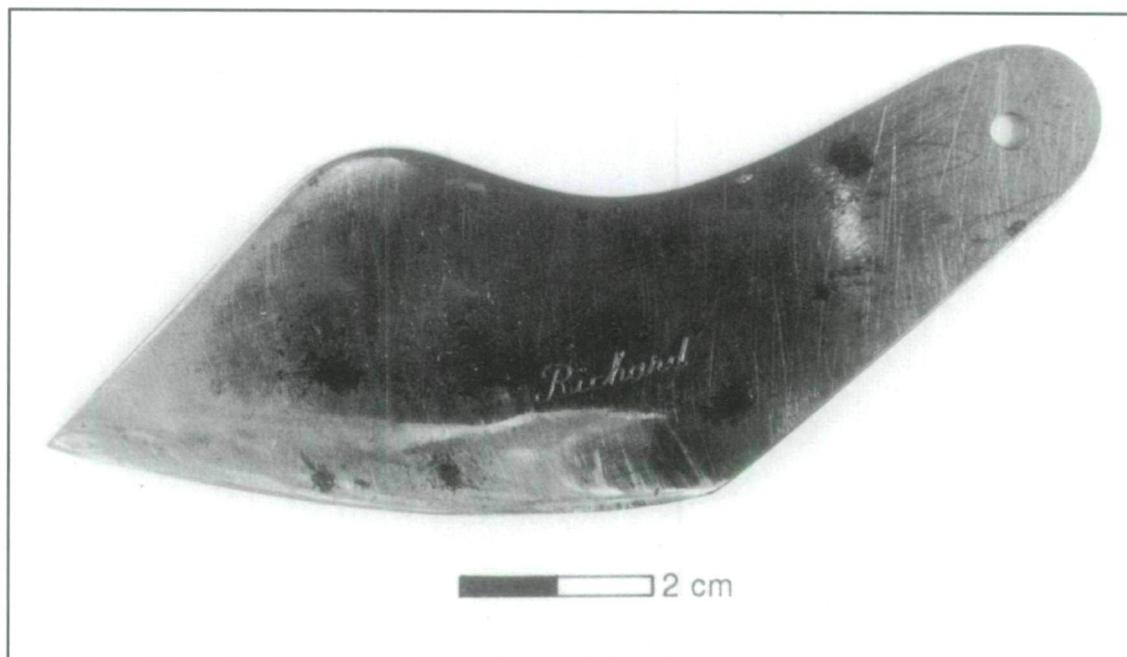
solides, viandes ou légumes par exemple, en conjonction avec ces grosses cuillères en étain – relativement nombreuses sur le site du rocher de la Chapelle de l'île aux Oies, datant du XVII^e siècle²⁸ – pour les mets plus liquides. De plus, ce couteau de poche, que l'on portait constamment sur soi, pouvait servir à bien d'autres usages.

D'un autre côté, le couteau pliant à pointe rabattue nous paraît mal fait pour piquer des substances solides, ce qui ne l'empêcherait pas de se prêter à des usages divers comme le couteau à lame pointue. En fait, cette pointe rabattue a une forme qui se rapproche beaucoup du couteau « Exacto » utilisé de nos jours par les artistes et les artisans pour effectuer du travail de précision, des coupures et des entailles nettes et bien calculées. Ainsi, Lecoq²⁹ montre des couteaux droits de boucher à lame

Fig. 8 (en haut)
Panoplie de couteaux de boucher. En 10, couteau à pointe rabattue pour habiller les agneaux, d'après Lecoq. (Les objets de la vie domestique [Paris : Berger-Levrault, 1979], p. 2)

Fig. 9 (en bas)
Couteau de fourreur, à lame à pointe rabattue, d'après Diderot et D'Alembert. (Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des arts et métiers, 1767; [New York : Readex Microprint, « édition compacte », 1969, vol. IV, p. 353, pl. V])

Fig. 10
 Couteau à tailler la fourrure,
 à lame à pointe rabattue,
 présentement utilisé par les
 tailleurs de fourrure.
 (Coll. Adrien Lapointe)



à pointe rabattue qui servent à l'habillage des agneaux, c'est-à-dire à leur dépouillement, à leur éviscération et au parage de leur carcasse (fig. 8). Diderot et D'Alembert vont dans le même sens quand ils décrivent le couteau utilisé par le pelletier ou fourreur (fig. 9).

Pour habiller, il faut au pelletier un couteau dont la lame soit de quatre pouces de longueur sur un pouce et demi de largeur, qui ait le dos abattu en chanfrain, sur la pointe de la longueur d'un pouce et demi, et le manche avancé jusqu'à la moitié de la largeur de la lame, de niveau avec le dos, de huit lignes de longueur, sur dix d'épaisseur et autant de largeur. Cet instrument porte environ une ligne et demie d'épaisseur sur le dos³⁰.

En 1835, Landrin³¹, dans son *Manuel du coutelier*, désigne un couteau ayant une lame à dos rabattu comme étant un couteau de fourreur. Et Delort³² illustre un couteau de tailleur de fourrure à lame à dos rabattu encore utilisé de nos jours. Nous avons retrouvé un outil du même type chez un tailleur professionnel de fourrure de Québec, monsieur Adrien Lapointe, qui l'utilise constamment dans la pratique de son métier (fig. 10). Ce ne serait donc pas par hasard que des couteaux dont la lame se prête si bien à l'habillage des animaux à fourrure et au découpage des fourrures se soient trouvés sur des sites importants pour la traite des fourrures, Michillimackinac par exemple³³, ou encore

parmi des populations autochtones engagées dans le commerce des pelleteries avec les traiteurs européens³⁴. On le sait, dès les débuts des contacts entre Européens et Amérindiens, les couteaux de fer font partie des échanges de présents ou du troc : Jacques Cartier³⁵ en laisse comme présents à l'*agouhanna* d'Hochelega lors de leur rencontre de 1535 ; Fitzgerald³⁶ mentionne la présence de longs couteaux droits dans les assemblages d'objets de traite définis sur les sites amérindiens de la fin du XVI^e siècle, dans le nord-est de l'Amérique du Nord ; et Kalm³⁷ rapporte, encore en 1749, des couteaux échangés aux Amérindiens par les Français. De toute façon, les quantités énormes de couteaux qui, en compagnie d'autres marchandises de traite comme les perles de verre, les pierres à fusil, les garnitures de fusils, etc., ont transité par les magasins du roi à Québec suffisent à nous démontrer que ces objets jouaient un rôle important dans la traite des fourrures.

Notre étude montre bien cette relation et elle nous a permis de proposer que les couteaux pliants à lame à pointe rabattue, du type trouvé dans les caves du Palais de l'intendant, constituaient des outils efficaces pour l'habillage des animaux à fourrure et la taille des peaux, ce qui explique bien leur présence sur les sites de contact et de poste de traite. Cependant, cette connaissance un peu plus précise de la place qu'occupaient ces ustensiles dans les systèmes culturels du Régime français ne règle

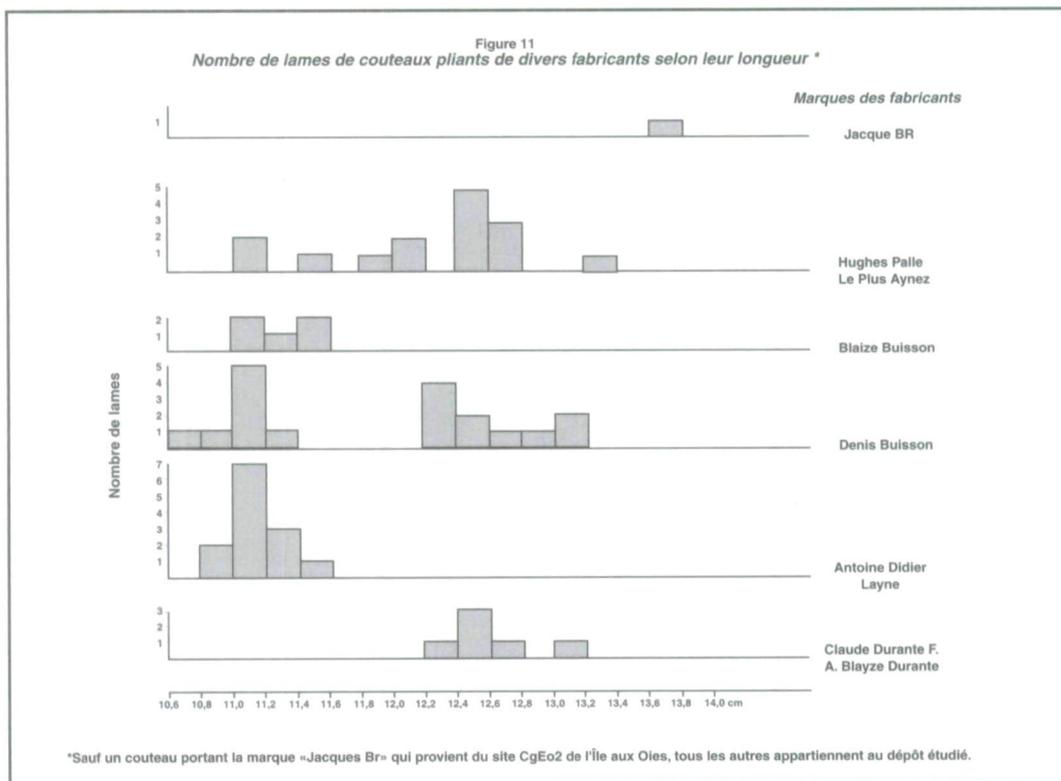


Fig. 11
Histogrammes de fréquence des lames de couteaux, selon leur longueur.

pas encore entièrement la question. Il faudrait aller plus loin, en faisant une revue exhaustive de tous les sites où de tels types de couteaux ont été trouvés et déterminer la date de leur apparition en Amérique du Nord. Il serait en effet intéressant de voir à quel moment de l'évolution du commerce des fourrures entre les Français et les Autochtones correspond l'utilisation d'un outil ou d'ustensiles aussi spécialisés dans le travail des peaux. Personnellement, nous y verrons une volonté de plus grande efficacité dans la chaîne technique et d'une meilleure intégration des Autochtones.

Cependant, qu'on ne s'y trompe pas, la lame à pointe rabattue n'est pas spécialisée à ce point qu'elle ne puisse servir à d'autres usages généraux. Le fait qu'elle soit fixée de façon à former un couteau pliant, c'est-à-dire un couteau de poche que l'on peut garder sur soi et transporter en toute sécurité, dispose cet ustensile à toutes sortes d'usages différents du travail des peaux. Ainsi les habitants du monde nouveau, Amérindiens ou Français, en faisaient-ils divers usages dans leurs courses à travers les lacs, les rivières et les forêts : préparer les poissons ou les viandes pour les repas, couper l'écorce de bouleau, etc. Cette diversité de usages pourrait aussi être signifiée par le fait que, comme le mentionnent les documents

d'archives, on en fabrique de différentes grosseurs, « gros, moyens et petits », chaque taille étant probablement adaptée à différentes façons de travailler les solides fibreux et les solides souples.

Si on prend une collection archéologique, cette différence de tailles entre des couteaux devrait surtout se manifester dans la longueur de leur lame, la longueur du manche demeurant à peu près constante pour assurer une bonne poigne. En ce qui concerne la collection issue de la salle 4 des caves du Palais de l'intendant, 57 des 78 lames mises au jour sont mesurables dans le sens de leur longueur, ce qui constitue un excellent échantillon. Comme ces lames à pointe rabattue portent toutes le nom de leur fabricant, il nous a été facile d'établir, pour chacune des marques identifiées, un histogramme montrant la longueur des lames fabriquées et, par là, la taille des couteaux (fig. 11). Comme nous l'avons dit plus haut, les longueurs des lames étudiées se répartissent entre 10,74 cm et 13,38 cm. Pour construire nos histogrammes de fréquence, nous avons donc imaginé des classes de longueur d'un intervalle de 0,20 cm et allant de 10,60 cm à 13,40 cm de façon à inclure toutes les longueurs mesurables des lames de notre collection. Un simple examen de ces histogrammes nous amène à des interprétations intéressantes.

En effet, si on exclut HUGUES PALLE, qui a fabriqué des lames de toutes les longueurs, soit entre 11 cm et 13,40 cm, il est facile de voir que la production des quatre autres couteliers se regroupe en deux ensembles de lames différentes, que je qualifierai de petites et de moyennes. Les lames de DENIS BUISSON correspondent exactement à ce modèle, se séparant en deux groupes de longueur : 10,60-11,40 cm et 12,20-13,20 cm. Pour ce qui est de BLAIZE BUISSON et ANTOINE DIDIER, leur production se limite à des petites lames, 11,00-11,60 cm et 10,80-11,60 cm respectivement, alors que celles des DURANTE sont de longueur moyenne, entre 12,20 cm et 13,20 cm. Comme on peut le constater, la collection des caves du Palais de l'intendant ne montre pas de grandes lames à pointe rabattue. Cependant, la découverte sur l'un des sites de l'île aux Oies, dans un contexte du XVII^e siècle, d'une lame de ce type, de 13,74 cm de longueur et marquée JACQUE BR(?), nous prouve qu'une telle catégorie existe bel et bien³⁸. Ce simple essai de quantification paraît donc probant, mais il faut le voir comme une première indication d'une voie de recherche qui devrait être approfondie par d'autres études et des mesures

beaucoup plus extensives à partir des couteaux conservés dans les collections existantes.

En guise de conclusion, on peut dire que cette étude nous aura au moins permis de rassembler et de discuter certains aspects importants de la littérature sur les couteaux pliants. Plusieurs de nos questions sont demeurées sans réponse, et le demeureront encore un bon moment, mais il nous sera dorénavant impossible de considérer l'ensemble des couteaux pliants, avec leurs lames de formes et de longueurs différentes, à lame pointue ou à pointe rabattue, comme un ensemble homogène. En effet, le corpus des faits rassemblés nous semble assez cohérent pour nous faire croire que la fonction principale de ces couteaux pliants à pointe rabattue était de servir à l'habillement des animaux et à la coupe des peaux, donc de jouer un rôle important dans le commerce des fourrures. Il resterait maintenant à mieux asseoir cette première conclusion par des recherches plus approfondies en archives, tant au Canada qu'en France, et surtout de passer systématiquement en revue toutes les découvertes de ces couteaux pliants sur les sites des XVII^e et XVIII^e siècles en Amérique du Nord.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les nombreuses personnes sans lesquelles cet article n'aurait pu être produit : Annie Quesnel et Benoît Fiset, qui ont excavé ce dépôt avec une patience exemplaire ; Lise Jodoin et Richard Rouleau, qui ont effectué la délicate restauration des lames de couteaux ; Nathalie Hamel, qui a préparé la collection pour cette recherche et réuni certaines des références de base ; Régnald Lessard, qui a consulté les archives du Régime français sur le site du Palais de l'intendant ;

Brigitte Liabeuf, du Musée de la coutellerie de Thiers, Catherine Vaudour, du Musée de Rouen, et G. Pierré, de la Maison de l'outil de Troyes, en France, qui ont si gentiment répondu à nos requêtes sur les couteaux et nous ont fourni une très utile documentation ; Louise Bernard, qui a dactylographié le texte ; Aline Cantin, qui a fait la révision et Adrien Lapointe, qui a spontanément accepté de nous parler de son métier de tailleur de fourrure.

NOTES

1. Annie Quesnel, *Le site du Palais de l'intendant à Québec : rapport préliminaire de la septième campagne de fouilles (1988)* (Québec : Université Laval, rapports et mémoires de recherche du CELAT, n° 20, 1991), 219 p.
2. Marcel Moussette, *Le site du Palais de l'intendant à Québec : genèse et structuration d'un lieu urbain* (Sillery : Septentrion, 1994), 229 p. ; « The Site of the Intendant's Palace in Quebec City: The Changing Meaning of an Urban Space », dans *Historical Archaeology* (vol. 30, n° 2, 1996, p. 8-21).
3. Annie Quesnel, *op. cit.*, p. 30-31 et 60-61.
4. Marcel Moussette, *op. cit.*, p. 54, 61 et 63.
5. Annie Quesnel, *op. cit.*, p. 60.
6. Marcel Moussette, *op. cit.*, p. 76-77.
7. Raymond Lecoq, *Les objets de la vie domestique* (Paris : Berger-Levrault, 1979), p. 235-236.
8. Luce Vermette, Nicole Genêt et Louise Décarie-Audet, *Les objets familiers de nos ancêtres* (Montréal : Les Éditions de l'Homme, 1974), p. 95-96 ; Nicole Blondel et Catherine Arminjon, *Principe d'analyse scientifique : objets civils domestiques, vocabulaire* (Paris : Imprimerie nationale, 1984), p. 244-245 ; Raymond Lecoq, *op. cit.*, p. 246.
9. Fougereux de Bondaroy, « L'art du coutelier en ouvrages communs », dans *Description des arts et métiers*, vol. XVIII (1772) ; (Genève : Slatkins Reprints, 1984, p. 2).
10. Robert-Lionel Séguin, *Les ustensiles en Nouvelle-France* (Montréal : Leméac, 1972), 143 p.
11. Luce Vermette, Nicole Genêt et Louise Décarie-Audet, *op. cit.*
12. Archives nationales du Canada : Etat des munitions et des marchandises qu'il est nécessaire d'envoyer au port de Rochefort à Québec pour les

- magasins du Roy de la dite Ville en l'année mil sept cent vingt un (6 novembre 1720) ; Etat des munitions et marchandises qu'il est nécessaire d'envoyer du port de Rochefort en 1736 pour garnir les magasins du roi à Québec (19 octobre 1736) ; Inventaire général des munitions et marchandises qui restent ce jourd'huy dans les Magasins du Roy à Québec, tant celles qui sont destinées pour la deffense et la seureté de la place et du pays que celles qui font partie des fonds de l'état du Roy (30 septembre 1737) ; Inventaire Général des Munitions, Marchandises et Vivres qui restent ce jourd'huy premier septembre de la présente année mil sept cent cinquante deux, dans les magasins du Roy à Québec, tant celles qui sont destinées pour la seureté de la place et deffense du pays, que celles qui font partie des fonds de l'état du Roy, ainsi qu'ils sont (1^{er} septembre 1752).
13. Archives nationales du Canada, *op. cit.*, 1737.
 14. *Ibid.*, 1752.
 15. Luce Vermette, Nicole Genêt et Louise Décarie-Audet, *op. cit.*, p. 97.
 16. Raymond Lecoq, *op. cit.*, p. 236.
 17. Robert-Lionel Séguin, *op. cit.*, p. 67-68.
 18. Lyle M. Stone, *Fort Michilimackinac, 1715-1781: An Archaeological Perspective on the Revolutionary Frontier* (Mackinac Island : Mackinac Island State Park Commission, 1974).
 19. C. Garrad, « Iron Trade Knives on Historic Petun Sites », dans *Ontario Archaeology* (Toronto : The Ontario Archaeological Society, n° 13, 1969, p. 3-15).
 20. George Irving Quimby, *Indian Culture and European Trade Goods* (Madison : The University of Wisconsin Press, 1966).
 21. Lyle M. Stone, *op. cit.*, p. 262 et 266.
 22. *Ibid.*, p. 265.
 23. C. Garrad, *op. cit.*, p. 5-6.
 24. George I. Quimby, *op. cit.*, p. 68.
 25. Philippe Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens* (Montréal : Fides, 1970), p. 77.
 26. Pehr Kalm, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749* (Montréal : Pierre Tisseyre, 1977), p. 187-188.
 27. Henry Petroski, *The Evolution of Useful Things* (New York : Alfred A. Knopf, 1972), p. 12.
 28. Marcel Moussette, « Un passé à creuser : pour une archéologie du monde rural du XVII^e siècle », dans *Interface* (vol. 16, n° 3, 1995, p. 28).
 29. Raymond Lecoq, *op. cit.*, p. 240-241.
 30. Diderot et D'Alembert, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des arts et métiers* (1767) (New York : Readex Microprint, « édition compacte », 1969), vol. II, p. 84.
 31. M. H. Landrin, *Manuel du coutelier, ou traité théorique et pratique de l'art de faire tous les ouvrages de coutellerie* (Paris : Manuels Roret, 1835 ; Paris : Léonce Laget, 1978), p. 315, pl. 3, n° 110.
 32. Robert Delort, *L'histoire de la fourrure de l'Antiquité à nos jours* (Lausanne : Édita, 1986), p. 170.
 33. Lyle M. Stone, *op. cit.*
 34. George I. Quimby, *op. cit.*
 35. Jacques Cartier, *Relations* (Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1986), 498 p.
 36. W. R. Fitzgerald, « A Late Sixteenth-Century European Trade Assemblage from North-Eastern North America », dans Duncan R. Hook et David R. M. Gaimster (éds), *Trade and Discovery: The Scientific Study of Artefacts from Post-Medieval Europe and Beyond* (Londres : Department of Scientific Research, British Museum Occasional Paper 109, 1995, p. 29-41).
 37. Pehr Kalm, *op. cit.*, p. 448.
 38. Marcel Moussette, *Grosse île aux Oies : intervention archéologique de 1992* (Québec : CELAT, 1993), p. 13-14 et fig. 15.

BIBLIOGRAPHIE

- Archives nationales du Canada. Etat des munitions et des marchandises qu'il est nécessaire d'envoyer du port de Rochefort à Québec pour les magasins du Roy de la dite Ville en l'année mil sept cent vingt un. 6 novembre 1720. AC, Série C11A, vol. 42, f. 81-83.
- . Etat des munitions et marchandises qu'il est nécessaire d'envoyer du port de Rochefort en 1736 pour garnir les magasins du roi à Québec. 19 octobre 1736. AC, Série C11A, vol. 64, f. 74-76.
- . Inventaire général des munitions et marchandises qui restent ce jourd'huy dans les Magasins du Roy à Québec, tant celles qui sont destinées pour la deffense et la seureté de la place et du pays que celles qui font partie des fonds de l'état du Roy. 30 septembre 1737. AC, Série C11A, vol. 68, f. 118-132.
- . Inventaire Général des Munitions, Marchandises et Vivres qui restent ce jourd'huy premier septembre de la présente année mil sept cent cinquante deux, dans les magasins du Roy à Québec, tant celles qui sont destinées pour la seureté de la place et deffense du pays, que celles qui font partie des fonds de l'état du Roy, ainsi qu'ils sont. 1^{er} septembre 1752. AC, Série C11A, vol. 98, f. 236-247.
- Aubert de Gaspé, Philippe. *Les Anciens Canadiens*. Montréal : Fides, 1970, 359 p.
- Blondel, Nicole et Catherine Arminjon. *Principe d'analyse scientifique : objets civils domestiques, vocabulaire*. Paris : Imprimerie nationale, 1984, 632 p. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Ministère de la Culture.
- Cartier, Jacques. *Relations*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1986, 498 p. Édition critique par Michel Bideaux.
- Delort, Robert. *L'histoire de la fourrure de l'Antiquité à nos jours*. Lausanne : Édita, 1986, 237 p.
- Diderot et D'Alembert. *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des arts et métiers*, 1767. New York : Readex Microprint, « édition compacte », 1969, 4 vol.
- Fitzgerald, W. R. « A Late Sixteenth-Century European Trade Assemblage from North-Eastern North America ». Duncan R. Hook et David R. M. Gaimster (éds), *Trade and Discovery: The Scientific Study of Artefacts from Post-Medieval Europe and Beyond*. Londres : Department of Scientific Research, British Museum Occasional Paper 109, 1995, p. 29-41.
- Fougeroux de Bondaroy. « L'art du coutelier en ouvrages communs ». *Description des arts et métiers*, vol. XVIII, 1772. Genève : Slatkins Reprints, 1984, 58 p., 7 pl.
- Garrad, C. « Iron Trade Knives on Historic Petun Sites ».

- Ontario Archaeology*. Toronto : The Ontario Archaeological Society, n° 13, 1969, p. 3-15.
- Kalm, Pehr. *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Montréal : Pierre Tisseyre, 1977, 674 p. Traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune, avec le concours de Pierre Morisset.
- Landrin, M. H. *Manuel du coutelier, ou traité théorique et pratique de l'art de faire tous les ouvrages de coutellerie*. Paris : Manuels Roret, 1835 ; Paris : Léonce Laget, 1978.
- Lecoq, Raymond. *Les objets de la vie domestique*. Paris : Berger-Levrault, 1979, 314 p.
- Liabeuf, Brigitte. Lettre de Brigitte Liabeuf à Marcel Moussette sur l'identification de marques de couteaux pliants du site du Palais de l'intendant, 28 septembre 1993, 2 p.
- Moussette, Marcel. *Grosse île aux Oies : intervention archéologique de 1992*. Québec : CELAT, Université Laval, 1993, 21 p., 18 fig. Manuscrit.
- . *Le site du Palais de l'intendant à Québec : genèse et structuration d'un lieu urbain*. Sillery : Septentrion, 1994, 229 p.
- . « Un passé à creuser : pour une archéologie du monde rural du XVII^e siècle ». *Interface*. Montréal : ACFAS, vol. 16, n° 3 (1995), p. 18-29.
- . « The Site of the Intendant's Palace in Quebec City: The Changing Meaning of an Urban Space ». *Historical Archaeology*. Tucson : Society for Historical Archaeology, vol. 30, n° 2 (1996), p. 8-21.
- Petroski, Henry. *The Evolution of Useful Things*. New York : Alfred A. Knopf, 1992, 288 p.
- Quesnel, Annie. *Le site du Palais de l'intendant à Québec : rapport préliminaire de la septième campagne de fouilles (1988)*. Québec : Université Laval, rapports et mémoires de recherche du CELAT, n° 20 (1991), 219 p.
- Quimby, George Irving. *Indian Culture and European Trade Goods*. Madison : The University of Wisconsin Press, 1966.
- Séguin, Robert-Lionel. *Les ustensiles en Nouvelle-France*. Montréal : Leméac, 1972, 143 p.
- Stone, Lyle M. *Fort Michilimackinac, 1715-1781: An Archaeological Perspective on the Revolutionary Frontier*. Mackinac Island : Mackinac Island State Park Commission, 1974.
- Vermette, Luce, Nicole Genêt et Louise Décarie-Audet. *Les objets familiers de nos ancêtres*. Montréal : Les Éditions de l'Homme, 1974, 304 p.